

Compte rendu du conseil d'école Curie Ferry du 24 février 2012

Présents :

Enseignants : Mme VILLERS, Mme STECKO, Mme LECLERCQ, Mlle ROETYNCK, Mme BARBIER, M. LEGRAND, Mme BREL, Mme FAIDHERBE, Mme COLLET, Mme BOUTELJA, Mme BOYE, Mme ROUSSEAU, Mlle GHORIS, Mme COURIER.

Représentant de la mairie : M. DELAPLACE, Mme DERUE

Parents d'élèves : Mme VEN, Mme SOKOLOWSKI, Mme WEPIERRE, Mme RIPOLL, M. BAUDRIER, M. DECONINCK, Mme MOUICI, Mme MARKEY, Mme CREACH.

Absents : M. DESBONNET, Mme CAILLERET, Mme CLUSMAN, l'inspectrice Mme FRANCOIS, M. LEMAIRE et M. HENNO

Secrétaire de séance : Mme MARKEY

Madame Villers signale un problème dans la transmission du mail : il manque 2 points à l'ordre du jour, qui seront rajoutés.

Inscription et journée portes ouvertes CP

Il existe une inquiétude concernant la fuite des élèves de grande section de maternelle vers les autres écoles de la ville engendrant une diminution des effectifs dans les classes de CP pour la rentrée de septembre 2012.

Madame Villers signale qu'un courrier a été transmis cette semaine aux enfants des classes de grande section pour les inviter à venir participer à une matinée « portes ouvertes » le samedi 24 mars. Cette matinée aura pour but de faire visiter les locaux, de présenter l'équipe enseignante, le fonctionnement de l'école ainsi que les projets pédagogiques en cours et à venir.

Ce courrier invite également les parents à venir inscrire leur enfant. Ces inscriptions se dérouleront à partir du 29 mars (permanence de 13H30 à 15H00 pour les inscriptions le jeudi et le vendredi).

Les parents d'élèves engagent également des actions pour informer aux mieux les parents ayant des enfants en maternelle et ainsi réduire les départs des familles vers d'autres groupes scolaires.

Les parents soulignent l'importance et l'effet très positif des échanges et des travaux communs réalisés cette année entre les classes de grandes sections et de CP.

Séjour à Paris et classes transplantées : effectif et organisation

Séjour à Paris des classes de CM2.

Ce séjour a été réalisé les 13, 14 et 15 Février. 35 élèves sur 43 sont partis. Le voyage s'est très bien passé, pas de problème particulier et pas de pluie.

Classe découverte à Stella des classes de CE1.

Le séjour est prévu du 16 au 20 Avril. Sur 48 élèves inscrits, 43 devraient partir. Si le refus de partir est lié à un problème financier des solutions seront proposées.

La participation de la mairie pour le financement des séjours est de :

- Pour Paris : 29.9€ à 81€ pour un coût de 160 € par enfant.
- Pour Stella : de 41€ à 112€ pour un coût de 310 € par enfant.

La participation du Conseil Général s'élève à 800 € pour le séjour à Stella. Pour le voyage de Paris, le montant n'est pas encore connu.

Merci aux parents d'élèves de l'ADPE des classes de CM2 d'avoir géré la coordination avec les autres parents et d'avoir alimenté le site internet de l'ADPE sur lequel les parents ont pu suivre « en direct » le séjour de leurs enfants et le commenter.

Les enseignants souhaitent évoquer le problème lié au fait que certaines familles ne font pas tous les règlements et/ou ne versent pas le solde demandé. Il est très difficile d'obtenir les règlements et la coopérative de l'école doit alors couvrir les frais. Ceci est regrettable car on pénalise des familles plus nécessiteuses qui font l'effort de verser la totalité au profit de famille qui le sont moins.

Jumelage avec Bridge

Une réunion a lieu ce jour sur le jumelage. D'éventuelles actions en relation avec le jumelage feront l'objet d'une réflexion lors de la rédaction du prochain projet d'école et des différents projets menés au sein de chaque classe.

M. Delaplace nous informe qu'il existe une association « les amis de Bridge » présidée par Madame Mary Bowler créée dans le cadre du jumelage. Il incite les parents d'élèves à y adhérer afin de participer à l'élaboration des projets.

Arrivée d'une assistante de vie scolaire à l'école

Deux personnes sont arrivées à l'école. Un contrat CAE (contrat éducation nationale) qui réalisera un soutien administratif en qualité d'emploi vie scolaire. Un contrat grand pas (contrat CCAS de St André) qui va s'occuper des entrées et sorties, de la cantine et qui fera des interventions diverses en classe (encore à déterminer car arrivée récente de la personne).

Campagne de sensibilisation à la violence à l'école

Madame Villers nous explique que plusieurs types de violence peuvent exister à l'école:

- Une violence entre enfant, qui reste gérable (enfants se poussant, se disputant pour un jeu, chamailleries...).
- Une nouvelle violence, plus importante, plus précoce et plus inquiétante telle que des gestes et des paroles irrévérencieux, envers les adultes y compris.

Cette violence gratuite et intentionnelle de certains enfants laisse les enseignants parfois démunis.

Les enseignants ont un sentiment de « ras le bol », de malaise, face à cette violence.

L'équipe souhaite de ce fait que ce soit un axe prioritaire du projet d'école à venir, avec la notion d'enfant citoyen, acteur dans la pédagogie.

Une fiche incident va être mise en place afin de quantifier et de décrire ces incidents (comme durant le temps de cantine).

La directrice nous informe que la violence n'est cependant pas une généralité dans l'école mais que quelques cas posent problèmes. Dans de tels cas les parents ou les éducateurs responsables de ces enfants sont convoqués à l'école afin de discuter, d'expliquer les règles devant être respectées à l'école.

Les parents d'élèves informent que des intervenants extérieurs spécialisés dans les problèmes de violence existent et qu'il pourrait être positif d'y avoir recours.

L'équipe enseignante signale que l'on parle de la violence dans toutes les classes dans le cadre des cours d'instruction civique. De plus, un document de l'inspection académique a également été transmis ou le sera prochainement avec un numéro de téléphone à disposition.

Les parents d'élèves relatent également l'existence de projet dans lequel un enfant médiateur est nommé dans l'école. Cet enfant intervient alors dans les cas de conflit. Cette expérience ayant pour but d'impliquer les enfants.

Mme Villers signale que ce système pourrait être envisagé dans le prochain projet d'école avec des règles, un code bien défini.

Concernant les jeux dangereux, ils sont difficiles à évoquer car il ne faut pas non plus susciter la curiosité. Les enseignants restent néanmoins en alerte.

Les enseignants sont également vigilants sur le harcèlement. Une campagne de sensibilisation va être lancée en janvier, plutôt ciblée sur les enfants du collège et du lycée.

Les parents s'interrogent sur l'abord et la formation des personnels sur le temps de cantine. Monsieur Delaplace signale que la vigilance est la même et que le personnel est sensibilisé aux problèmes de violence via la formation de l'UFCV. Les enfants qui posent problème sont souvent les mêmes à l'école et sur le temps de cantine. Possibilité d'intervention extérieure au besoin si des soucis apparaissaient, mais pas de cas avéré de jeux dangereux sur la commune.

Budget inscrit pour les 8 nouveaux postes informatiques

Mme François, Inspectrice, a demandé un état des lieux du parc informatique. Madame Villers évoque la possibilité de le transmettre à M. Delaplace, qui acquiesce.

M. Delaplace signale que dans le cadre du PEL des échanges sont réalisés autour du système informatique et notamment autour d'un programme entre la maternelle et l'élémentaire qui consisterait à créer une salle informatique de taille conséquente commune pour les deux écoles.

M. Delaplace confirme les prévisions d'achat de postes. Cependant, la mairie attend de connaître le montant des dotations d'état, mi-mars.

M. Delaplace signale que l'informatique est prioritaire dans le cadre du PEL et donc que les dotations seront sans doute maintenues, mais pas de précision possible aujourd'hui.

Le don de matériel est évoqué à nouveau par les parents d'élèves qui disposent d'ordinateurs. Ces derniers ne pourraient être utilisés que dans les classes et sans accès au réseau.

Retour et avis sur le marché de Noël

Les avis parmi les enseignants sont partagés. Certains ont trouvé que le marché était lourd à préparer en terme de temps investi et ceci au détriment de l'enseignement.

Au niveau de l'organisation il y a eu quelques difficultés liées au mélange des objets (chaque parent souhaitant acheter l'objet de son enfant).

Au niveau des tarifs, il faudrait limiter l'investissement et fixer des prix similaires pour les objets similaires.

Madame Villers remercie les parents présents pour l'organisation.

Les parents signalent également qu'ils ont apprécié ce moment convivial.

Si le marché de Noël est réitéré, toutes les classes ne participeront peut être pas sous la forme de confection d'objet.

Retour sur l'action des brioches de l'ADPE

Plusieurs actions étaient concentrées sur la période de décembre : vente des brioches par l'ADPE, marchés de Noël, brioches de la mairie. C'était également la période des évaluations scolaires.

Il faudra peut-être revoir la planification des actions pour l'an prochain.

Remerciement de Madame Villers pour le versement par l'ADPE de 280 €.

Date et organisation de la kermesse 2012

La date est arrêtée au 16 juin 2012. Pas de rencontre entre les deux écoles du groupe pour le moment.

Pause méridienne

La pause méridienne concerne une moyenne de 180 enfants. Malgré les intervenants et les activités affichées dans le planning, la majorité des enfants attendent dehors et ont une méconnaissance des activités proposées lors de la pause méridienne.

Mme Villers indique que les activités manuelles seraient les bienvenues, notamment pour le cycle 3. Elle informe également M. Delaplace que les encadrants lui ont déjà demandé du matériel pour les activités manuelles. Monsieur Delaplace confirme que pourtant du matériel est acheté spécifiquement.

M. Delaplace nous indique que l'amélioration de la qualité de la pause méridienne est un enjeu dans les écoles et également l'un des points importants qui sera traité dans le PEL. Il nous explique également que suite à la fin de contrat avec CAP, un appel à projet a été lancé pour trouver une structure capable de gérer le temps de garderie, le temps de la pause méridienne et des vacances scolaires (soit CAP sera renouvelé soit cela sera une nouvelle structure). De cette façon, il y aura une montée en compétence du personnel encadrant ainsi qu'un dirigeant pour encadrer l'équipe si c'est le prestataire qui organise ce temps.

Actuellement ce sont des personnels de mairie qui encadrent les élèves pendant la pause méridienne. Le personnel reçoit une formation par l'UFCV mais l'encadrement n'est pas leur fonction première.

Des encadrants sportifs interviennent également régulièrement dans leur domaine de compétence.

La télévision a également fait son retour durant les périodes de froid contrairement à la décision prise lors du conseil du mois de juin dernier où M. Delaplace avait demandé le retrait de la télévision à l'école. La ville a acheté des DVD éducatifs (« C'est pas sorcier » et « C'est quoi la vie ? »). A la connaissance de Monsieur Delaplace la télévision n'était pas revenue régulièrement.

M. Delaplace informe qu'il est possible d'intervenir et de proposer des ateliers, aussi bien de la part des parents que des enseignants.

Mme Villers signale qu'il est également important que les règles soient les mêmes dans le cadre enseignant et dans le cadre périscolaire.

Monsieur Delaplace demande que les parents puissent alerter nominativement et factuellement des difficultés rencontrées avec certains personnels. Les parents d'élèves soulignent que leur rôle est d'alerter la mairie mais qu'ils ne sont pas là pour faire de la délation et se substituer au DRH. C'est collectivement sur l'équipe qu'il faut agir.

Monsieur Delaplace confirme qu'il faut pouvoir agir individuellement sur le personnel qui pose problème (problème au niveau du vocabulaire, des règles de conduite).

Monsieur Delaplace confirme qu'il est vraiment important que l'on s'investisse sur le temps du midi.

Lors du conseil d'école précédent, la nomination d'un chef d'équipe avait été demandée par les parents d'élèves afin de gérer collectivement et efficacement l'équipe encadrante. Cette demande est réitérée. Monsieur Delaplace va revoir pour nommer un responsable en interne.

Avancée des travaux et problèmes de sécurité

Alerte sur les tremblements violents des bâtiments et les fissures qui apparaissent au niveau des habitations.

Au niveau de l'esplanade : réalisation cet été et remise des plans par M. Delaplace. Le parvis donnera bien sur le début du passage créé entre les deux écoles. M. Delaplace confirme également que des potelets seront posés au niveau de la sortie pompier le long de la route.

Les parents demandent que le contrat grands pas puisse être présent dans la rue quelques minutes avant l'ouverture des grilles afin de gérer les traversées d'enfants.

Au niveau de la police municipale les parents d'élèves soulignent qu'il n'y a pas eu de verbalisation des conducteurs indisciplinés et que la situation reste très préoccupante à 8H20 et 16H30. Monsieur Delaplace invite les parents d'élèves à interpeller Monsieur le Maire.

Problèmes de chauffage

Il y a eu des soucis avec la chaudière qui a dysfonctionné pendant la période de froid. Dalkia a résolu le problème une première fois. Une seconde canalisation a alors cédé et Dalkia a dû ré-intervenir. Un problème est toujours présent dans le restaurant scolaire dans la partie où travaille le personnel. La commande de matériel est en cours par Dalkia.

Monsieur Delaplace signale que l'alarme a fonctionné mais que Dalkia a dû trouver la canalisation qui avait cédé.

Madame Villers signale que c'est l'ensemble des canalisations qui est en mauvais état. Les parents d'élève suggèrent qu'il pourrait être judicieux d'envisager un système d'information peut être par mail ou par SMS via la mairie pour informer les parents des fermetures d'école en cas de force majeure et ainsi éviter les déplacements inutiles et permettre aux parents de s'organiser. Des parents ont été virulents avec le personnel.

Présentation du PEL par Mr Delaplace

Monsieur Delaplace nous explique que le PEL est une démarche de politique volontariste de la ville qui souhaite définir des axes de travail pour améliorer, pour les 5 ans à venir, la politique éducative et culturelle de la ville pour les enfants âgés de 2 mois à 18 ans. Ce projet regroupe l'ensemble des partenaires impliqués avec les enfants c'est-à-dire l'éducation nationale (les enseignants, l'inspectrice d'académie), la ville, les associations de parents, les associations culturelles et sportives.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu pour effectuer un état des lieux et un bilan des ressources existantes. Des points forts et faibles ont été mis en avant.

Trois axes ont été définis.

1. Conforter la réussite scolaire.

Comment soutenir l'école pour obtenir 100 % d'enfants lecteurs à la fin du CE1 ?
Comment renforcer l'image positive du groupe scolaire Schuman ? Par exemple mettre en place un vrai site informatique.

Madame François, inspectrice de l'Education nationale est également très intéressée par le PEL. Tous souhaitent travailler sur la réussite scolaire et l'amélioration du temps périscolaire. En effet, le temps scolaire sera considéré de façon plus globale, sans faire de distinction entre le périscolaire et le scolaire.

Depuis 15 jours, le groupe scolaire est inspecté par Madame François. Cette inspection consiste soit à assister à certains cours dans les classes, soit à réaliser un entretien avec les enseignants, soit à faire une inspection plus complète de l'enseignant. Enfin, une analyse globale du fonctionnement des deux écoles est réalisée.

D'ici les vacances de Février l'inspectrice va réunir les deux écoles séparément puis ensemble pour rendre son rapport et définir des axes de travail. Ces derniers s'inscriront dans le PEL.

2- Mettre en valeur la communication des associations sportives.

3- Diversifier et renforcer l'offre loisir destinée aux adolescents.

Prochain conseil d'école le vendredi 1^{er} juin à 18 H